HECLA

Monsieur le Secrétaire Général
LE PACTE MONDIAL
29, rue de Lisbonne
75008 PARIS

Cachan, le 30 septembre 2011

Objet: **Lettre d'adhésion au Pacte Mondial**

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que HECLA soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Meilleures salutations,

Jean CHAUVEAU
directeur

HECLA SAS - 191, AVENUE ARISTIDE BRIAND - 94234 CACHAN CEDEX - FRANCE
Tél. : 33 1 49 69 12 60 - Fax : 33 1 49 69 12 61 - e-mail : hecla@hecla.fr - www.hecla.fr

SAS AU CAPITAL DE 440 000 € - SIRET 437 548 456 00023 RCS CRETEIL
ISO 9001- v 2000